

Comment l'Hôpital général de Paris a contribué au peuplement des îles françaises de l'Amérique...

Hélène Servant (août 2023)

Note liminaire de la Rédaction

Dans le bulletin 120 de GHC, novembre 1999, p. 2668-2675, *Pierre Bardin* donnait, sous le titre « Convoi de filles pour les îles », la transcription commentée de documents trouvés aux archives de l'Assistance publique à Paris concernant l'envoi à la Martinique, en 1680 et 1682, de 178 jeunes filles, ainsi que les deux listes, que nous avons reclassées par ordre alphabétique.

Hélène Servant, archiviste, conservateur général du patrimoine, directrice du Département des patrimoines culturels de l'AP-HP (archives, bibliothèque et musée), qui n'avait pas repéré cet article, ayant découvert à son tour ces documents, en a fait la transcription, en présentant d'abord le contexte historique.

Après réflexion, il nous a semblé intéressant de les publier de nouveau, accompagnés de la photo de quelques pages du document, puisque le premier article est ancien et qu'il s'agit ici d'une transcription intégrale, et nous remercions *Hélène Servant* de nous les avoir confiés.

Rappelons que les recensements publiés par *Jacques Petitjean Roget* et *Eugène Bruneau-Latouche*¹ sont antérieurs (les derniers sont justement de 1680) et que la majorité des registres paroissiaux de la Martinique (aux ANOM) ne commence qu'en 1763², 80 ans après cet envoi de filles à marier. Avec la mise en ligne récente de la copie des registres anciens sur le site des archives de la Martinique³, peut-être serait-il possible de retrouver telle ou telle de ces jeunes filles.

Comment l'hôpital général de Paris a contribué au peuplement des îles françaises de l'Amérique...

Passées les années de conquête et d'installation sur place, en Guadeloupe comme en Martinique, les deux colonies se sont trouvées confrontées à la même difficulté de peuplement de leur nouveau territoire, plus précisément de renouvellement et d'accroissement du petit groupe de pionniers initial.

De l'autre côté de l'Atlantique, dans tout le royaume et surtout à Paris, le nouveau roi Louis XIV s'était lancé, avant même son avènement, dans une reprise en main rendue

¹ *Personnes et familles à la Martinique au XVIIe siècle d'après recensements et terrier nominatifs*. Tome I Documents, Tome 2 Dictionnaire, réédité par Désormeaux en 2000.

² Liste et dates des premiers registres <https://www.ghcaraibe.org/geo/geomart1.html> qui donne aussi les dates des premiers registres à la Martinique.

³ <https://www.patrimoines-martinique.org/>

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

nécessaire par les troubles de la Fronde et le cortège de maux que les guerres avec l'Autriche et l'Espagne avaient engendré ⁴ Parmi les mesures d'ordre figure la création des hôpitaux généraux, dont celui de Paris fondé par édit du roi du 27 avril 1656. L'institution succède au Grand bureau des pauvres créé jadis par François I^{er} (1544) et a pour but d'éradiquer la mendicité dans la capitale, en expulsant de celle-ci les pauvres chassés dans les décennies précédentes par la guerre ou la misère et en fournissant à ceux autorisés à demeurer le gîte et le couvert moyennant un travail quotidien. On a parlé à cet égard de « grand renfermement ».

Selon l'édit de 1656, l'hôpital général de Paris fédère, sous une tutelle unique, les maisons de secours existant dans la capitale ; il fonctionne tout à la fois comme hospice, maisons de retraite, refuge pour les enfants abandonnés, les infirmes et les nécessiteux, et prison au besoin. Y sont admis les mendiants incapables de gagner leur vie par eux-mêmes. Derrière l'institution charitable se profile surtout un lieu d'enfermement. Sa direction est confiée à vingt-six administrateurs nommés à vie, dont l'archevêque de Paris, le procureur général du parlement de Paris, le lieutenant de police et le prévôt des marchands (maire). Ils forment le bureau général qui tient séance à l'hôpital de la Pitié, désigné comme chef-lieu. Cinq grandes maisons composent l'Hôpital général à ses débuts : la Pitié, la Salpêtrière, Scipion, Chaillot et Bicêtre ; elles disposent chacune d'un bureau particulier qui tient ses propres délibérations.

L'incendie de l'hôtel de ville survenu pendant les événements de la commune, le 25 mai 1871, a entraîné la destruction d'une partie des archives de l'Assistance publique à Paris (AP), entreposées non loin dans les locaux de cette institution, avenue Victoria. Le feu a ainsi détruit plus de trois quarts des archives anciennes, dont celles de l'Hôpital général, desquelles ne subsistent aujourd'hui que des épaves, dont un registre des délibérations du bureau de la Salpêtrière (1677-1687) ⁵. Cet hôpital a été désigné par l'édit de 1656 pour accueillir les filles et femmes de tous âges, que l'on occupe à faire de la dentelle, de la broderie, de la tapisserie quand elles le peuvent. On y trouve une maison de force (prison) et une maison de correction pour les jeunes filles enfermées là à la demande de leurs parents ou en raison d'une condamnation.

Lorsque les colons de la Martinique font état du besoin crucial d'envoi de forces vives pour densifier la population de l'île et asseoir la domination des blancs sur les autochtones et les esclaves, le pouvoir royal s'adresse à l'Hôpital général, dont la maison de la Salpêtrière paraît propre à satisfaire à la demande. C'est ainsi qu'en 1680, et derechef en 1682 sont sélectionnées cent vingt-huit puis cinquante jeunes filles destinées à peupler le Nouveau Monde... Le registre des délibérations évoqué ci-dessus rend compte de l'exécution de cette décision, en donnant la liste des demoiselles choisies par l'administration ainsi que la composition du trousseau remis à chacune. En voici la transcription.

⁴ Pour mémoire, la guerre de Trente ans dans laquelle Richelieu avait entraîné la France en 1635, au moment même où celle-ci prenait pied en Amérique, s'est conclue par les traités de Westphalie (1648) et des Pyrénées (1659), avant que Louis XIV ne reprenne les armes dès 1667 (guerre de Dévolution, déclarée à l'Espagne pour obtenir le paiement de la dot de l'infante Marie-Thérèse).

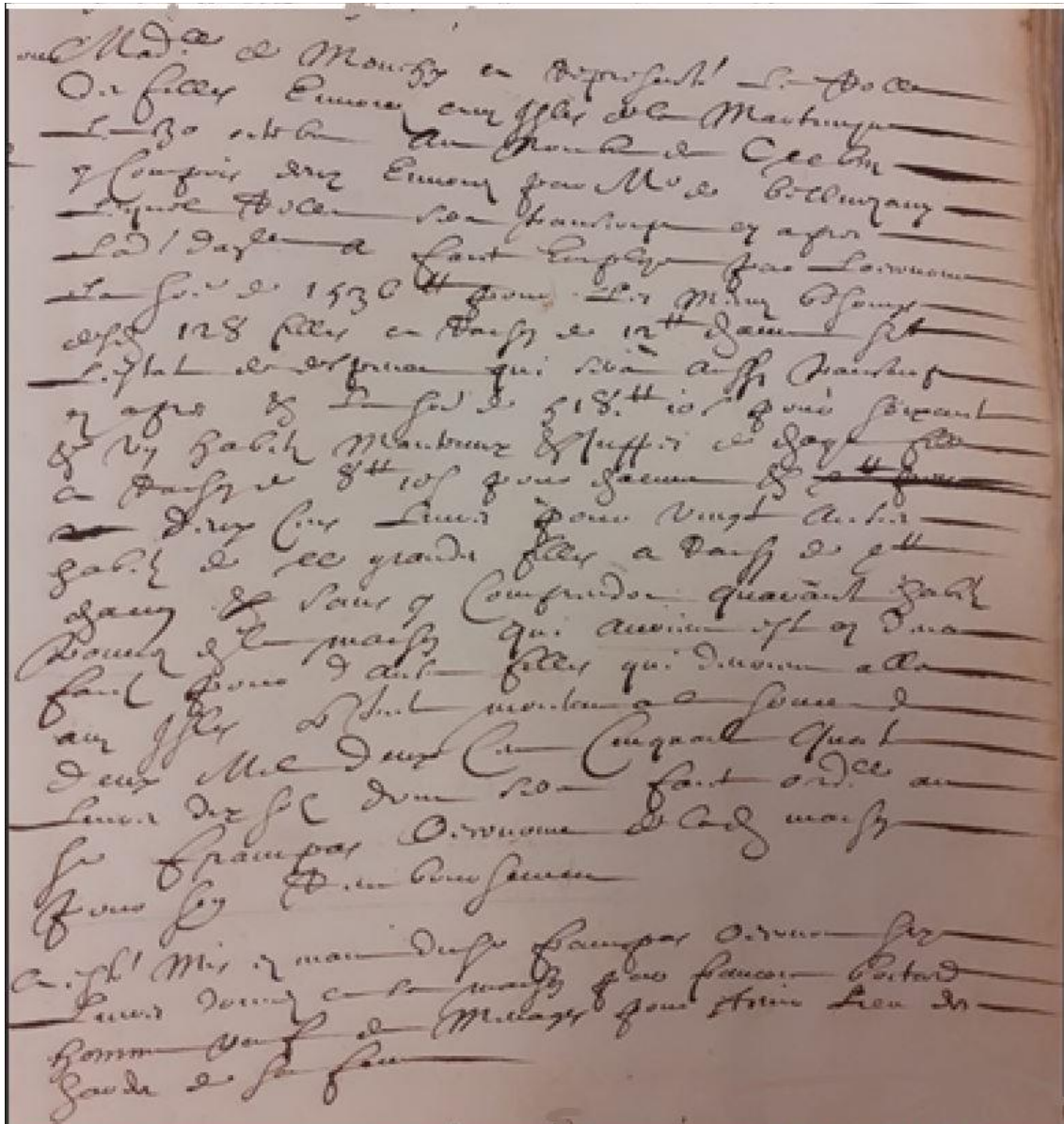
⁵ Ce registre n'avait pas encore été versé aux archives centrales de l'AP au moment de l'incendie. Il est entré ultérieurement dans les collections, mêlé aux registres de population de l'hôpital de la Salpêtrière.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Registre de délibérations du bureau de l'Hôpital général, 1677-1687. Archives AP-HP, 834FOSS/105

1 reg. papier, 189 fol., (foliotation ms 1-187). – Titre au fol. 1 (non folioté) : « Registre des séances et délibérations de messieurs les commissaires directeurs de ceste maison de St Denis de l'Hôpital général dite la Salpêtrière, commençant en juillet 1677 ». – Table des matières au fol. 185 (183). – Au fol. 188v^o-r^o (186) écrit en retournant le volume, note répartissant les emplois entre les commissaires de l'Hôpital général. – Collé sur le fol. 189 (187), une lettre de Pierre Guyot, écuyer, avocat au Parlement, commissaire au Châtelet de Paris, autorisant le recteur de l'Hôpital général à faire enterrer le cadavre du nommé Louis Léonard Blondeau, 3 août 1786, complétée d'une note d'une autre main précisant la conduite à tenir pour enterrer les cadavres de suicidés pour cause de folie.

Le texte figure aux fol. 73r^o-76r^o (72r^o-74bisr^o) d'une part, et 101r^o-103r^o (99r^o-101r^o) d'autre part dans le registre. La présente transcription respecte la graphie du document, mais les abréviations sont développées. En revanche, l'usage de la ponctuation et des majuscules / minuscules suit les règles contemporaines.



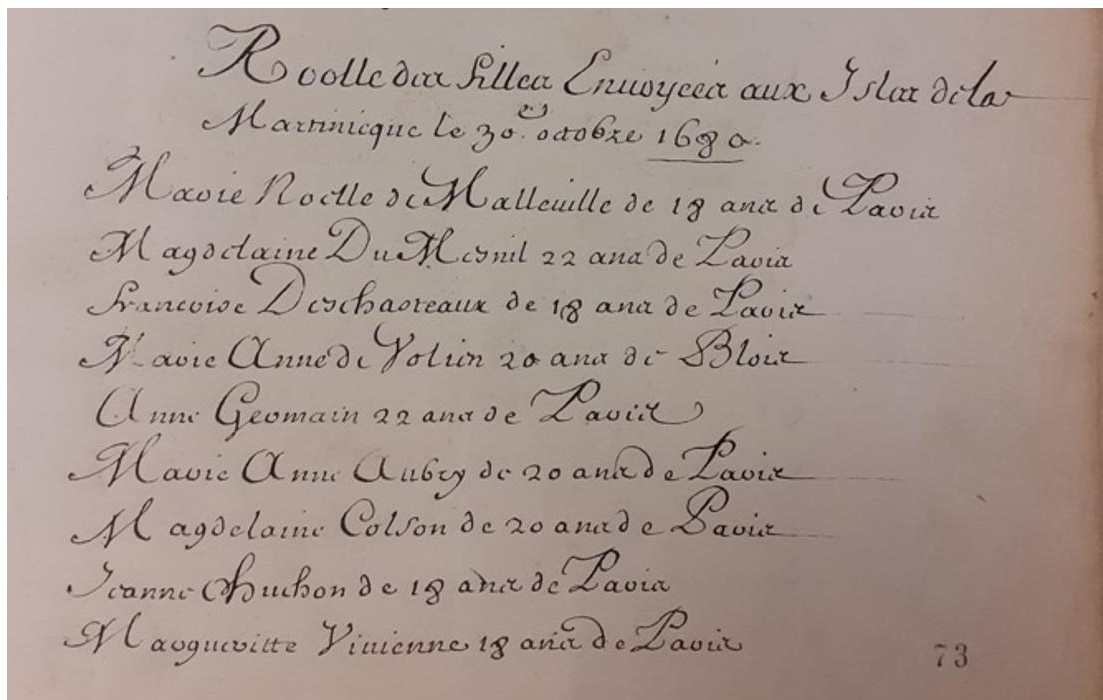
Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1^{er} convoi (1680)

[Dans la marge :] Dépence pour l'envoy des filles aux isles de la Martinique.

Mademoiselle de Mouchy a représenté le rolle des filles envoyées aux isles de la Martinique le 30 octobre au nombre de CXXVIII, y compris deux envoyées par M. de Bellinzany, lequel rolle sera transcript cy après. Lad. damoiselle a fait employer par l'œconome la somme de 1 536 l. pour les menus besoins desd. 128 filles, à raison de 12 l. chacune, suivant l'estat de dépense qui sera aussi transcript cy après, et la somme de 518 l. 10 s. pour soixante-et-un habitz, manteaux et jupes à chaque fille à raison de 8 l. 10 s. pour chacune et deux cens livres pour vingt autres habitz de XX grandes filles à raison de X l ; chacun et sans y comprendre quarante habitz trouvez en la maison qui avoient esté cy devant faitz pour d'autres filles qui devoient aller aux isles, le tout montant à la somme de deux mil deux cent cinquante-quatre livres dix sols, dont sera fait ordonnance au sieur Frampas, œconome de lad. maison pour son remboursement.

[...]



[Changement de main]

Rolle des filles envoyées aux isles de la Martinique le 30^e octobre 1680

Marie Noëlle de Malleville, de 18 ans, de Paris
Magdelaine Du Mesnil, 22 ans, de Paris
Françoise Deschasteaux, 18 ans, de Paris
Marie Anne de Volien, 20 ans, de Blois
Anne Germain, 22 ans, de Paris
Marie Anne Aubry, 20 ans, de Paris
Magdelaine Colson, 20 ans, de Paris
Jeanne Huchon, de 18 ans, de Paris
Margueritte Vivienne, 18 ans, de Paris

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

[73v° (72v°)]

Gillette Lalie, de 16 ans, de Paris
Louise Aumont, de 20 ans, de Paris
Marie Forget, de 18 ans, de Paris
Jeanne Taisié, de 16 ans, de Paris
Catherine Orio, de 16 ans, de Paris
Nicolle Amel, de 20 ans, de Paris
Charlotte Le Tellié, de 18 ans, de Paris
Catherine Millet, de 16 ans, ans, de Paris
Magdelaine Saradée, de 18 ans, de Paris
Margueritte Imbault, de 20 ans, de Dourdan
Claude Quino, de 18 ans, de Paris
Marie Yon, de 16 ans, de Paris
Michelle Dieu, de 18 ans, de Paris
Magdelaine Bienvenue, de 20 ans, de Paris
Charlotte Bauché, de 22 ans, de Paris
Barbe Du Parcq, de 18 ans, de Paris
Catherine le Moine, de 19 ans, de Paris
Jeanne le Brun, 18 ans, de Paris
Louise Vivienne, 18 ans, de Paris
Nicolle Doucet, de 22 ans, de Paris
Geneviefve Léger, de 18 ans, de Paris
Marie Anne Foucault, de 18 ans, de Paris
Christine Benart, de 16 ans, de Paris
Françoise Ursulle Salomon, de 20 ans, de Paris
Geneviefve Bourgoin, de 16 ans, de Paris
Magdelaine Oudun, de 18 ans, de Paris
Suzanne La Fosse, de 18 ans, de Paris
Avoye Barré, de 20 ans, de Paris
Marie de La Neuville, de 18 ans, de Picardie
Marie Daligo, de 18 ans, de Paris
Ambroise Luca, de 20 ans, de Paris
Aymée Gelé, de 18 ans, de Paris
Estiennette Du Ronceret, de 20 ans, de Normandie,
Catherine Gallet, de 22 ans, de Paris
Louise Desmarestz, de 18 ans, de Paris

[74r° (73r°)]

Claude Lorenson, aagée de 18 ans, de Lion
Aymée Duchesne, de 20 ans, de Normandie
Margueritte Livoirs (Linoirs ?), de 17 ans, de Brie
Françoise de Lestre, de 16 ans, de Paris
Marguerite Daumont, de 22 ans, de Paris
Adrienne Lescop, de 16 ans, de Paris
Marie Anne Le Brun, de 22 ans, de Paris
Margueritte Meusnié, de 18 ans, de Paris
Marie Fillion, de 22 ans, de Paris
Catherine Lorio, de 20 ans, de Paris
Marie Coudray, de 23 ans, de Paris

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Magdelaine Poisson, de 18 ans, de Paris
Marie Françoise, de 20 ans, de Paris
Marie Bourguignon, de 17 ans, de Paris
Marie Huron, de 20 ans, de Paris
Marie Le Bec, de 22 ans, de Paris
Phelippe Grou, de 22 ans, de Champagne
Marie Menonc, de 24 ans, d'Auvergne
Marie Anne Potié, de 23 ans, de Paris
Jacquette Moreau, de 24 ans, de Paris
Françoise Meau, de 24 ans, de Paris
Marie Anne Tiverny, de 20 ans, de Paris
Catherine Grenié, de 23 ans, d'Abbeville
Denise Le Bas, de 22 ans, de Paris
Margueritte Prévost, de 18 ans, de Paris
Margueritte Trouvé, de 20 ans, de Paris
Geneviefve Jourdain, de 16 ans, de Nanterre
Agnès Duchesne, de 16 ans, de Villeneuve
Marie Mien, de 16 ans, de Paris
Jeanne Aignan, de 18 ans, de Paris
Marie Lespouzé, de 17 ans, de Paris
Fleurance Petit, de 18 ans, de Paris
Marie Béquet, de 18 ans, de Normandie
Magdelaine Vauvré, de 20 ans, de Meullan,
Margueritte Bodié, de 16 ans, de Paris
Claude Bordié, de 16 ans, de Paris

[74v° (73v°)]

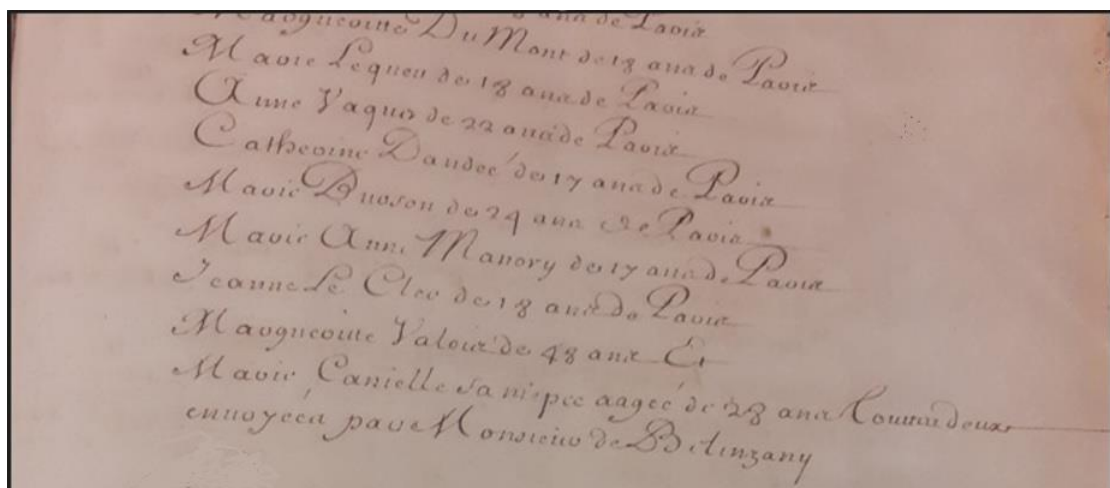
Marie Gaselin, de 16 ans, de Normandie
Marie Pérono, de 16 ans, de Paris
Marie Deschamps, de 17 ans, de Paris
Élizabeth Le Vieux, de 18 ans, de Paris
Catherine La Neuville, de 18 ans, de Paris
Catherine Pellié, de 16 ans, de Picardie
Françoise Gaumont, de 18 ans, de Paris
Michelle Anselen, de 16 ans, de Paris
Louise Alexaine (?), de 15 ans, d'Auvergne
Marie Dasié, de 22 ans, de Bourgogne
Martine Anthoine, de 17 ans, de Paris
Denise Coinbre, de 18 ans, de Crouy
Catherine Vérango, de 22 ans, de Paris
Marie Bézelin, de 22 ans, de Paris
Anne Poche, de 24 ans, de Paris
Marie Delahaye, de 18 ans, de Paris
Estiennette La Bouette, de 20 ans, de Paris
Anne Cordié, de 20 ans, de Paris
Jeanne Christophle, de 22 ans, de Paris
Catherine Mercié, de 20 ans, de Paris
Marie Le Maire, de 20 ans, de Paris
Marie Aublé, de 20 ans, de Paris

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

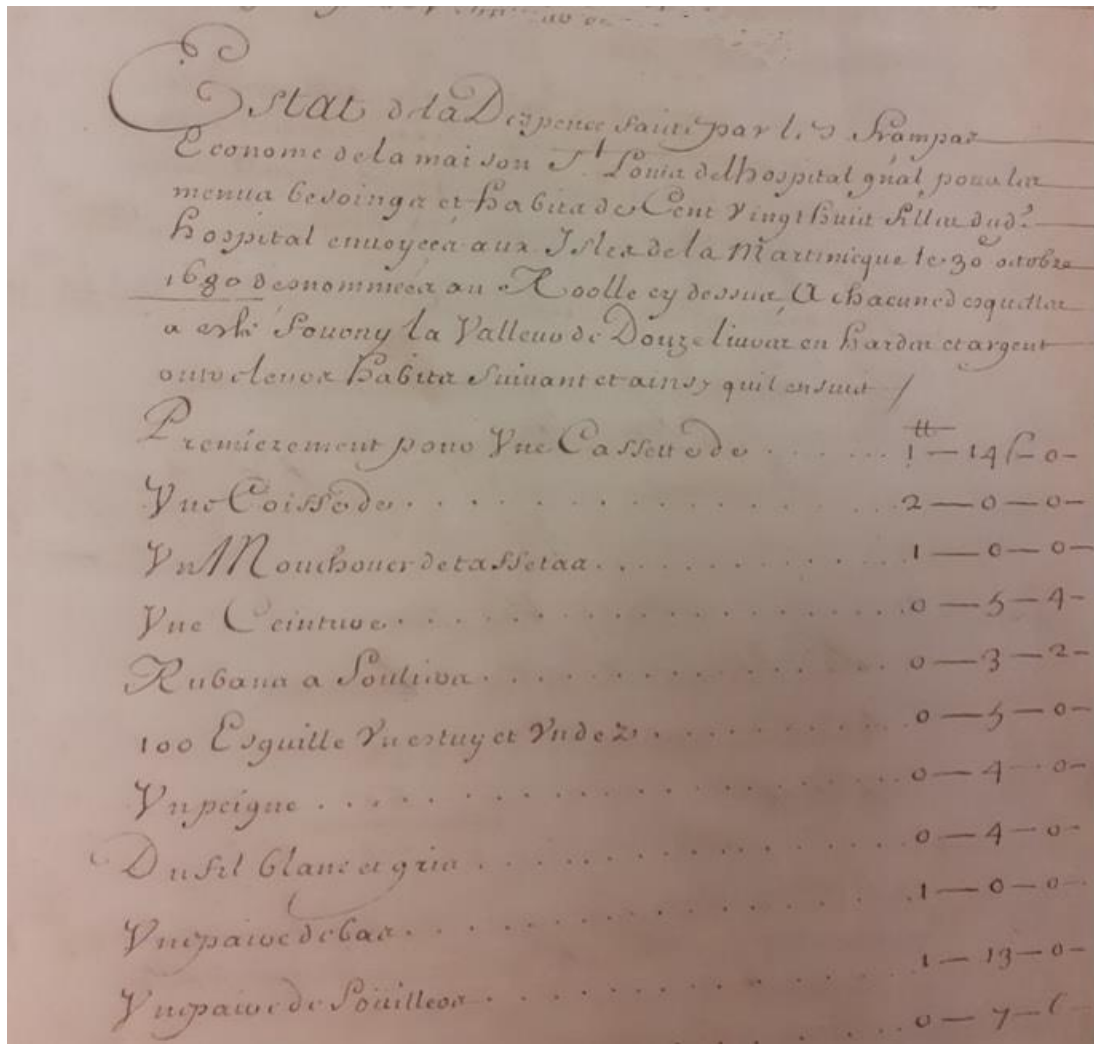
Marie Lizandre, de 20 ans, de Paris
Françoise Bourgeois, de 20 ans, de Picardie
Catherine Picarda, de 20 ans, de Rouen
Margueritte Montigné, de 18 ans, de Paris
Marie Carré, de 16 ans, de Paris
Marthe Lefort, de 18 ans, de Paris
Jeanne Lhuilié, de 20 ans, de Nojean
Anne La Paste, de 22 ans, de Champagne
Marie Ruelle, de 20 ans, de Paris
Margueritte Canoy, de 24 ans, de Paris
Marie Fournié, de 22 ans, de Caen
Marie Mercié, de 20 ans, de Paris
Simonne Robiolle, de 25 ans, de Normandie

[75r° (74r°)]

Marie Adry, de 19 ans, de Paris
Marie Barré, de 18 ans, de Paris
Marie Morelle, de 20 ans, de Picardie
Marie Sarrazin, de 18 ans, de Paris
Margueritte Du Mont, de 18 ans, de Paris
Marie Lequeu, de 18 ans, de Paris
Anne Vaquer, de 22 ans, de Paris
Catherine Dandée, de 17 ans, de Paris
Marie Burson, de 24 ans, de Paris
Marie Anne Manory, de 17 ans, de Paris
Jeanne Le Cler, de 18 ans, de Paris
Margueritte Valois, de 48 ans et
Marie Canielle, sa niepce, aagée de 28 ans, toutes deux
envoyées par Monsieur de Bélinzany.



Généalogie et Histoire de la Caraïbe

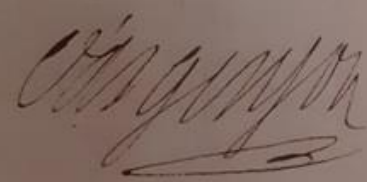


Estat de la despence faicte par le S^r Frampas, économe de la maison Saint-Louis de l'hospital général, pour les menus besoins et habits de cent vingt-huit filles dud. hospital envoyées aux isles de la Martinique le 30^e octobre 1680 desnommées au roolle cy-dessus, à chacune desquelles a esté fourny la valleur de douze livres en hardes et argent outre leurs habits, suivant et ainsy qu'il ensuit :

Premièrement pour une cassette de	1 l.		14 s.	
Une coiffe de	2 l.			
Un mouchoier de taffetas	1 l.			
Une ceinture			5 s.	4 d.
Rubans à souliers			3 s.	2 d.
100 esguille[s], un estuy et un dez			5 s.	
Un peigne			4 s.	
Du fil blanc et gris			4 s.	
Une paire de bas	1 l.			
Une paire de souillers	1 l.		13 s.	
Une paire de gans			7 s.	
Une paire de cizeaux			5 s.	

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Deux Couchaux	0-4-0
Un millier D'espingle	0-8-0
Un Bonnet	0-5-6
Deux acetts 4 de	0-1-0
	<u>Tot.</u>
	9-19-0
Plus a chacun q's en argent et	2-1-0
Qui est pour 123 Sillars chacune	12 ^{tt} -0-
Revenant le Total pour lesd ^s Cent Vingt huit Sillars a la Joye	1536 ^{tt} -
de Quinze cens Trente six Livres et	
Pour les Habits manchaux et Juppars de chaque fille	#
a 8 ^{tt} 10 s chacun	518-10-
Et pour 20 Habits pour des Sillars plus grand et	#
a 10 ^{tt} chacun	200-
Total de la d ^s dépence	<u>2254^{tt}-10-</u>
Plus a et encore paye Cont luvon a deux officiers de la maison pour avoir le Soing et la conduite desd ^s Sillars	
Jusqu'aux Isles de la Martinique tant pour le voyage ^{exhaus^{ty}} et en allant que revenant desd ^s Isles et	100 ^{tt} -
Montant tout de la d ^s Dépence A	<u>2354^{tt}-10-</u>

Le tout est fait et payé le 15^e Nov 1680
 Par le Sieur

 Du 15 Nov 1680.
 Les Messieurs Barbier & Argenon
 Notaires de passage

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

[75v° (74v°)]

Deux cousteaux		4 s.
Un millier d'espingle[s]		8 s.
Un bonnet		5 s.
Des lacets 4 de		1 s.
	Somme	9 l. 19 s.
Plus, à chacune 41 s. en argent, cy	2 l.	1 s.
Qui est pour 128 filles, chacune	12 l.	
Revenant le total pour lesd. cent vingt-huict filles à la somme de quinze cens trente-six livres, cy	1 536 l.	
Pour 61 habits manteaux et jupes de chaque fille, à 8 l. 10 s. chacun	518 l.	10 s.
Et pour 20 habits des filles plus grandes, à 10 l. chacun	200 l.	
Total de lad. despence	2 254 l.	10 s.
Plus a esté encore payé cent livres deux officières de la maison pour avoir le soing et la conduite desd. filles jusques aux isles de la Martinicque, tant pour leurs besoins extraordinaires en allant que revenant desd. isles, cy	100 l.	
Montant toute lad. despence à	2 354 l.	10 s.

[Reprise de la 1^{re} main]

Le tout cy dessus a esté leü et arrêté au bureau général tenu céans le 15^e nov[embre] 1680.

[signé] Barbier
d'Argenson

Du 18 nov[embre] 1680

Présens Messieurs Barbier, d'Argenson

[...]

[76r° (74bis)]

[...]

[Dans la marge :]

Embarquement de 128 filles pour la Martinique le 14 nov. 1680 au Havre et sortie le 27 oct. de la maison.

M. Barbier a fait lecture de la lettre de M. Desmoulins qui avoit été chargé de la conduite des filles envoyées à la Martinique dont il a eu soin et fait la dépence par ordre de la Cour depuis la sortie de la maison jusqu'à l'embarquement au Havre.

Elles furent conduites depuis la maison jusqu'au batteau par Mad[emoise]lle de Mouchy la supérieure, accompagnée du S^r des Taneurs, commandant de la compagnie des archers, et les officiers et principales officières de la maison.

Elles entrèrent toutes à sept heures du matin dans un batteau couvert qui les conduisit jusqu'au Pont Rouge où Melle de Mouchy les fut attendre en carrosse pour les voir

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

embarquer dans le fonds où l'on avoit déjà placé cinquante ballotz pour les billes (?), plombez par les commis de la douane.

Par ordre du Bureau, les demoiselles Le Chantre et de La Boissière, officièr[e]s de la maison choisies par Mademoiselle de Mouchy se chargèrent charitablement de les conduire jusqu'à la Martinique et les directeurs avoient pourveü à leur sûreté pour l'aller et le retour par un escrit de M. le marquis de Ségnelay qui, suivant l'ordre du roy, manda au capitaine du vaisseau et à l'intendance d'avoir soin de ces deux seurs pour les défrayer à la table du capitaine pendant tout le voyage et de les renvoyer avec toute sûreté.

M. de Bellinzany chargé de ces let[t]res d'embarquement, escrivit sur le mesme sujet à M. l'intendant des mers.

2^e convoi (1682)

[101v° (99v°)]

Du 14^e septembre 1682, présents Mrs Belin

Nombre des pauvres	3 197
Officiers et officières	62
Total	3 259

Les cinquante filles marquées pour les isles de l'Amérique suivant les ordres du roy apportés par Monsieur le Procureur général, sont parties dimanche dernier douziesme de ce mois ; la sœur des Roziers, officièr[e], et la sœur de La Boëssièr[e], gouvernante, les doivent conduire jusques aux Isles. Elles se sont toutes embarquées au pont Rouge. Le rolle anotté par Mrs [les commissaires] a esté mis entre les mains de Mademoiselle la Supérieure.

Monsieur le Procureur général a aumosné⁶ quinze louis d'or qui ont esté apportez par M. Belin et mis entre les mains du sieur Du Plessis.

Monsieur de La Chapelle Pajot a apporté dix pistolles d'or aumosnées par Monsieur Daligre, mises entre les mains dudit sieur Du Plessis.

[101v° (99v°)]

Le sieur Noblet, garde de la prévosté de l'hostel, préposé pour la conduite des 50 filles jusques au vaisseau qui les doit passer aux isles de l'Amérique, a apporté et mis entre les mains du sieur Du plessis la somme de six cens livres que sa Majesté a donnée, à raison de 12 l. pour chacune pour subvenir à leurs besoins.

Louise des Champs, qui a desjà esté à la maison de force, ayant esté ramenée par les archers et ayant esté convaincue d'avoir juré et blasphémé le saint nom de dieu plusieurs fois dans la maison en présence de quelques-unes des sœurs et des pauvres, il a esté arrêté qu'elle sera mise au carcan depuis une heure de relevée jusques à cinq et ensuite enfermée dans les Jacquettes (?).

Le roolle des filles envoyées aux Isles, avec le mémoire de la dépense, seront transcrits cy dessous, l'œconome est chargé d'en prendre le soin.

[signé] Belin Petit

⁶ Aumosné : donné en aumône.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

[Changement de main]

Rouille des filles envoyées aux îles de la Martinique le 13^e septembre [16]82, au nombre de 50

Barbe Desrozières, officière et conductrice des filles
Sœur La Boissière, sa compagne
Élizabeth Desjardins, gouvernante des filles, âgée de 24 ans, Paris
Genevieve Catherine Bussy, 20 ans, de Paris
Claude Lefebvre, 220 ans, de Paris
Marie Geoffroy, 19 ans, de Paris
Jeanne Couturié, 19 ans, de Paris
Claude Garnier, 19 ans, de Paris
Françoise Bouché, 21 ans, de Paris
Marie Montmenceaux, 20 ans, de Paris
Marie Desjardins, 20 ans, de Paris
Anne Moret, 22 ans, de Paris
Catherine de Mouchy, 23 ans, de Paris
Catherine Pégon, 23 ans, de Paris
Françoise Royer, 22 ans, de Paris
Angélique Saint-Ange, 23 ans, de Paris
Barbe Guérin, 19 ans, de Paris
Louise Bredine, 20 ans, de Paris
[102r° (100r°)] Anne Gaultié, 26 ans, de Paris
Anne Lagesse, 26 ans, de Paris
Edmée de Bray, 20 ans, de Paris
Marie Gouion, 17 ans, de Paris
Marie Chevaillié, 20 ans, de Paris
Denise Brigeon, 20 ans, de Paris
Jeanne Diot, 16 ans, de Paris
Marie-Magdelaine Dutard, 18 ans, de Paris
Marie Marié, 18 ans, de Paris
Jeanne Chasson, 23 ans, de Paris
Anne Favrolle, 24 ans, de Paris
Élizabeth Grout, 25 ans, de Paris
Gertrude Tréveil, 18 ans, de Paris
Louise Pilon, 17 ans, de Paris
Jacqueline Choson, 16 ans, de Paris
Gabrielle Varin, 18 ans, de Paris
Marie-Catherine Lévesque, 20 ans, de Paris
Jeanne Geurier, 24 ans, de Paris
Françoise Jeanneval, 18 ans, de Paris
Anne Du plessis, 22 ans, de Paris
Marie Carelu, 20 ans, de Paris
Marie-Anne Adam, 20 ans, de Paris
Louise de L'Estre, 23 ans, de Paris
Louise Guérin, 22 ans, de Paris
Antoinette Lamie, 16 ans, de Paris
Marie Martin, 19 ans, de Paris
Magdelaine Boulet, 20 ans, de Paris

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Antoinette Lignot, 20 ans, de Paris
Marie Delorme, 20 ans, de Paris
Catherine Gandoi, 21 an[s], de Paris
Margueritte Jolivet, 21 an[s], de Paris
Perrette Duval, 20 ans, de Paris
Marie Peltié, 18 ans, de Paris
Marthe Legrand, 20 ans, de Paris

[102v° (100v°)]

Estat de la dépençe faite par le sieur Duplessis, œconome de la Maison St Louis de l'Hôpital général,

Pour les menus besoins et habits de cinquante filles dudict Hôpital envoyées aux isles de la Martinique le 13^e septembre 1682 desnommées au roolle cy-dessus, à chacune desquelles a estéourny la valeur de quatorze livres dix-huict solz six deniers en hardes et argent, suivant et ainsy qu'il ensuit :

Premièrement pour une cassette	1 l.	14 s.	
Une coeffe de taffetas	2 l.		
Une coeffe de gaze		10 s.	
Une ceinture		8 s.	4 d.
En cordons de souliers		1 s.	6 d.
100 esguilles, un estuy et un dez		6 s.	
Un peigne		2 s.	8 d.
En fil blanc et gris		5 s.	
Une paire de bas d'estame ⁷	2 l.		
Une paire de souliers	2 l.	13 s.	
Une paire de gands		7 s.	
Une paire de cizeaux		2 s.	6 d.
Deux couteaux		3 s.	6 d.
Un milier d'épingles		8 s.	
Un bonnet		5 s.	
4 lacets de fil		2 s.	
En toilles, pour faire des mouchoirs de col, cornettes et manches plissées	3 l.	11 s.	
	12 l.	18 s.	6 d.
Plus, à chacune, 40 s. en argent, cy	2 l.		
Qui est pour les 50 filles, chacune	14 l.	18 s.	6 d.
Revenant le total pour lesdittes cinquante filles à la somme de sept cents quarente-six livres quinze solz, cy	746 l.	15 s.	

⁷ Estame, n. f. : laine peignée, tissu de laine. (cf. F. Godefroy, *Lexique de l'ancien français*, H. Champion, 1890, t. 3).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

[103r° (101r°)]

Pour 50 manteaux et jupes de chaque fille, à raison de 10 l. chacune, monte à	500 l.	
Plus, pour l'officière, vingt-quatre livres, et sa compagne, vingt-deux livre[s], pour leur accommodement d'habits	46 l.	
Plus, pour lad. Officière et sa compagne, cent livres pour avoir le soing et la conduite desd. filles jusques aux Isles, tant pour leurs besoins extraordinaires en allant que revenant desd. Isles, cy	100 l.	
Plus, pour six amballeurs qui ont fait seize ballots à quinze sols chaque ballot, et pour vingt-quatre sols de corde pour lier lesd. Bal[l]ots, cy	13 l.	4 s.
Plus trois livres quatorze sols pour la décharge des bal[l]ots et les mettre dans le batteau	3 l.	13 s.
Montant toute lad. dépence à la somme de	1409 l.	13 s.

[Reprise de la première main]

Le tout a esté veü, leü et arrêté au bureau central tenu le 15^e septembre 1682.

[signé] Petit
 Belin
 Petitpred

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)